



COMMUNE DE GREOUX-LES-BAINS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal n°2019/093 du 23 avril 2019, Monsieur le Maire de Gréoux-les-Bains a prescrit une enquête publique sur le projet de révision du Plan local d'urbanisme (PLU).

L'enquête se déroulera à la Mairie de Gréoux-les-Bains **du lundi 13 mai 2019 à 8h30 au vendredi 14 juin 2019 à 16h30 inclus** pour une durée de 33 jours consécutifs.

Madame Françoise BROILLIARD, Urbaniste O.P.Q.U, a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Marseille comme Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public en Mairie de Gréoux-les-Bains (Place de l'Hôtel de Ville), pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture soit **du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h**, à l'exception des jours fériés.

Le dossier sera également disponible pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/> et sur un poste informatique mis à disposition gratuitement en Mairie pendant ses jours et horaires habituels d'ouverture.

Une évaluation environnementale a été réalisée dans le cadre de la révision du PLU de Gréoux-les-Bains. L'évaluation environnementale, son résumé non-technique et l'avis de l'autorité compétente en matière d'environnement sont joints au dossier soumis à enquête publique.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le **registre d'enquête** ouvert à cet effet et accessible en Mairie de Gréoux-les-Bains aux jours et heures habituels d'ouverture ou les adresser :

- par courrier postal à :

**Madame la Commissaire Enquêteur
Mairie de Gréoux-les-Bains
Place de l'Hôtel de Ville
04800 GREOUX-LES BAINS**

- par courrier électronique, sur l'adresse e-mail : enqueteplu@mairie-greouxlesbains.fr

La Commissaire Enquêteur se tiendra également à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites ou orales en Mairie de Gréoux-les-Bains :

- le mardi 14 mai de 9h à 12h
- le mercredi 22 mai de 16h à 19h
- le samedi 25 mai de 9h à 12h
- le jeudi 6 juin de 9h à 12h
- le vendredi 14 juin de 13h30 à 16h30

Les observations et propositions du public seront consultables en Mairie et sur le site internet de la commune : <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/>

Le rapport et les conclusions de la Commissaire Enquêteur, remis dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune: <https://www.mairie-greouxlesbains.fr/> pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal de la commune de Gréoux-les-Bains pourra approuver, par délibération, la révision du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la Commissaire Enquêteur.

Les informations relatives au dossier peuvent être demandées au service aménagement et urbanisme (ouvert au public le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 / par téléphone au 04.92.78.00.25 / par courrier électronique sur urba@mairie-greouxlesbains.fr / par voie postale à Mairie de Gréoux-les-Bains, Place de l'Hôtel de Ville, 04800 GREOUX-LES-BAINS)